

**Conférence 4 mai 2016 – Table-ronde « L'école s'engage pour l'enseignement de la laïcité et des faits religieux »**

**Laurent Klein – directeur d'école élémentaire**

- **Pourriez-vous revenir sur votre expérience autour de ces thématiques : votre intérêt pour le sujet comme enseignant, votre rôle dans la mise en place d'un tel enseignement et de sa promotion comme directeur d'école ?**

Mon histoire familiale et mon éducation m'ont amené à m'intéresser à l'enseignement des faits religieux dans le cadre laïque. Quand je suis devenu enseignant, j'ai remarqué l'intérêt que les élèves portaient à ces thèmes qui leur permettent d'exprimer à la fois une part de leur identité s'ils reçoivent une éducation religieuse, mais aussi pour tous de se poser des questions fondamentales sur la nature humaine, de découvrir différentes lectures symboliques du monde de portée universelle ou d'entrer dans l'histoire des arts à travers des œuvres ou des bâtiments qui font partie du patrimoine de l'humanité.

En tant que directeur, j'ai travaillé avec mes collègues sur des projets divers comme des visites de lieux de culte, un cycle sur Abraham, un travail sur Caïn et Abel dans la Bible et le Coran (lecture et commentaires des deux récits, œuvres d'art d'origines diverses, *La Conscience* de Victor Hugo) juste après les attentats de janvier 2015 ou encore des débats à visée philosophique à la suite de lecture de mythes grecs. Mon rôle a été d'accompagner les enseignants dans la préparation des séances et d'y participer.

- **Avez-vous toujours lié laïcité et enseignement des faits religieux ?**

Il me semble indispensable de lier laïcité et enseignement des faits religieux. Bien sûr, chaque enseignant est libre d'aborder la laïcité avec ses élèves par d'autres biais, et il est bon de le faire car nombreux sont ceux qui ne pensent la laïcité qu'en opposition aux religions : pas de ça dans nos écoles laïques ! Mais justement, la laïcité n'est pas cela. Premièrement, c'est un concept juridique qui ne concerne pas uniquement la place de la religion dans la société et à l'école. Deuxièmement, la laïcité, qui reconnaît toutes les religions mais n'en favorise aucune, offre un cadre de mon point de vue idéal à un enseignement des faits religieux débarrassé de la volonté de « convertir » ou du désir de s'enfermer dans sa propre tradition. Donc, je lie laïcité et enseignement des faits religieux afin de mettre en retrait mes propres convictions et de donner aux élèves l'occasion de s'ouvrir à ce qui relie **et** différencie croyants, athées et agnostiques, croyants des différentes religions entre eux, et de découvrir ainsi la complexité des cultures.

- **Quels freins et appuis avez-vous rencontrés ?**

Il faut avant chercher les freins qui existent en soi car les relations conflictuelles entre l'Église catholique et la République française se sont exprimées d'une manière particulièrement vive dans le cadre de l'école publique et les enseignants du primaire en sont encore marqués. Ai-je le droit d'étudier un texte ou un œuvre d'art issu d'une tradition religieuse avec mes élèves ? Que vont penser les parents d'élève ou ma hiérarchie ? Mais je l'ai fait, et si le cadre laïque est bien respecté, si le travail proposé est préparé sérieusement et avec maîtrise, il est possible de surmonter ses appréhensions d'enseignant laïque et de défendre cet enseignement face aux sceptiques.

J'ai rencontré l'appui de personnes – dont certaines sont ici présentes ! – qui souhaitent avancer dans le même sens, avaient la même perception et la même sensibilité que moi sur ces sujets et qui souhaitent également faire tomber quelques barrières dues à une mauvaise interprétation des obligations auxquelles nous sommes tenus en qualité d'enseignants d'école publiques et laïques.

- **Quel lien feriez-vous entre la vie scolaire et l'enseignement sur ces sujets ?**

D'après mon expérience, l'enseignement des faits religieux ne peut qu'apaiser le climat scolaire et les relations des élèves entre eux. Je vois deux conditions indispensables avant de se lancer dans cet enseignement :

1. Une bonne maîtrise du sujet et un regard bienveillant et accueillant sur les élèves.
2. Des règles de conduite maîtrisées par les élèves : respect de la parole et des convictions d'autrui, bonne compréhension et intégration du règlement scolaire.

Savoir qu'il est possible de parler de ces sujets, le faire en confiance, apprendre divers éléments sur la culture religieuse de ses pairs ou partager avec eux des connaissances sur sa propre culture libèrent les esprits d'un tabou.

Alors que la société française connaît de multiples tensions ayant pour origine le questionnement sur la place des religions dans la cité, alors que les médias ne remplissent quasiment aucune fonction éducative ou pédagogique sur ces sujets et parfois au contraire ne font que renforcer les craintes, les stéréotypes et l'incompréhension, l'école publique laïque doit s'emparer de l'enseignement des faits religieux pour donner aux futurs citoyens que sont nos élèves des outils de compréhension du monde et un esprit de tolérance et d'ouverture qui, après avoir apaisé la vie scolaire, contribuera espérons-le à pacifier la société.